



Les aides face à la crise sanitaire

■ **FONDS TERRITORIAL DE SOLIDARITÉ.** Via l'ANDES, vous pouvez obtenir des réductions d'impôts sur le revenu de vos adhérents au taux de 66% du montant de la cotisation du club. L'Agence Nationale du Sport (ANS) offre une aide de 1000 € aux clubs non-employeurs. Dépôt de dossier de financement sur www.associations.gouv.fr.

■ **LE PASS'SPORT.** Il permet à chaque adhérent/licencié de club de faire une économie de 50€ sur le prix de sa cotisation. Valable pour tous les jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire ou de l'allocation de l'enfant handicapé. Infos et marches à suivre sur www.sports.gouv.fr, www.agencedusport.fr et de votre club.

■ **FONDACTION DU FOOTBALL.** Les dossiers de candidature sont clos pour cette saison mais depuis 2008, les Trophées Philippe Séguin ont alloué un total de 758 000 € à 225 clubs amateurs. Ces Trophées récompensent les actions citoyennes (éducation & citoyenneté, solidarité & inclusion, mixité & diversité, santé & environnement). Toutes les infos sur www.fondationdufootball.com.

■ **SOUTIENS TON CLUB.** Jusqu'à la fin de l'année 2021, chaque adhérent de club peut faire un don sur www.soutienstonclub.fr

